

Actualité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **113 (2015)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Registre national des professions de la santé NAREG

NAREG est un registre basé sur les personnes et il comporte aujourd'hui environ 102 000 inscriptions de professionnels de la santé, dont les sages-femmes.

Consultable en ligne sous www.nareg.ch depuis le 1^{er} janvier 2015, ce registre se trouve toutefois encore en phase de développement. D'une part, aucune donnée sur les autorisations d'exercer et les adresses des cabinets n'y est pour l'instant recensée: ces données seront introduites par les cantons dans les un à deux prochaines années. D'autre part, NAREG inclut dans une première phase principalement les données personnelles et les données sur les diplômes des personnes qui ont obtenu leur diplôme à partir de l'an 2000 ou l'ont fait reconnaître à partir de cette date. La raison en est que, pour l'instant, seules les données de l'ancien registre de la Croix rouge suisse (CRS) disponibles électroniquement ont été transférées dans NAREG. Dans les prochains mois, la CRS étoffera régulièrement la liste des personnes enregistrées. Les sages-femmes avec un diplôme suisse sont toutefois presque toutes recensées dans NAREG indépendamment de l'année de leur diplôme. Les titulaires d'un diplôme étranger reconnu seront prochainement recensés.

Le registre sert à la protection et à l'information des patients, à renseigner les services suisses et étrangers, à assurer la qualité et à établir des statistiques. Il sert en outre à simplifier les procédures nécessaires pour l'octroi des autorisations d'exercer. La base légale en est l'Accord intercantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études (AIRD) du 18 février 1993, qui a été adapté fin 2013. Le processus actuellement en cours d'approbation de cette adaptation devrait être prochainement achevé dans tous les cantons.

Ce registre est tenu par la CRS sur mandat de la Conférence des directeurs de la santé (CDS). La CRS procède à l'enregistrement, c'est-à-dire à l'inscription des données sur les personnes (nom, prénom, date de naissance, lieu d'origine,

etc.) et des données sur les diplômes (profession, diplôme de fin d'études, lieu de délivrance, date de délivrance). Les écoles, respectivement les organisations compétentes, transmettent pour cela à la CRS toutes les indications nécessaires. Un émolument de CHF 130.– devant être versé par la personne enregistrée est perçu pour l'enregistrement. Les cantons sont en revanche responsables de l'inscription des informations sur les autorisations d'exercer.

Si vous avez un diplôme en obstétrique mais vous ne figurez pas encore dans NAREG, vous pouvez vous annoncer à l'adresse nareg@redcross.ch

Si vous êtes enregistré mais vos données sont erronées (par exemple, suite à un changement de nom par mariage), vous pouvez les faire actualiser au moyen d'une demande de modification.

Pour en savoir davantage: www.nareg.ch

Pour d'autres questions: nareg@redcross.ch

Impact des sodas sur l'âge des premières règles

Une équipe de chercheurs de Boston a suivi 5583 jeunes filles âgées de 9 à 14 ans entre 1996 et 2001. Celles qui buvaient un verre et demi de boissons édulcorées par jour étaient en moyenne réglées 2,7 mois avant celles qui en consommaient seulement deux verres par semaine ou moins. Et ce, quelles que soient leur indice de masse corporelle, leurs habitudes alimentaires et leurs activités physiques.

Ce sont bien les boissons avec sucre ajouté qui sont en cause, car de telles corrélations n'apparaissent même pas pour les sodas light ou les jus de fruits. Il semble que les boissons édulcorées provoquent un accroissement rapide des concentrations d'insuline dans le corps, qui peut entraîner une augmentation de la sécrétion des hormones sexuelles, celle-ci étant à l'origine d'un avancement de l'âge de la puberté.

Toutefois, l'étude n'a pas pris en compte la consommation de boissons édulcorées par ces jeunes filles avant l'âge de 9 ans.

Source: J-L Carwile et al. Sugar-sweetened beverage consumption and age at menarche in a prospective study of US girls. Jan. 28, 2015, Human Reproduction, online

«Surpoids et obésité»

En novembre 2014, les actualités de l'Office fédéral de la statistique (OFS) étaient consacrées aux résultats de l'enquête suisse sur la santé 2012.

Il est possible de télécharger ce document (4 pages, uniquement en version électronique) depuis le site: www.bfs.admin.ch » Actualité » Publications

Prendre en compte l'un ou l'autre sexe



Adopter une communication épïcène, c'est contribuer grandement à garantir l'égalité entre femmes et hommes en lui donnant sa place dans le langage et l'écriture. Cette façon de s'exprimer favorise la diversité et souligne les professions qui peuvent être pratiquées par l'un ou l'autre des sexes.

Dans cette perspective, la HES-SO a publié une brochure de recommandations sur la communication épïcène qui propose brièvement quelques conseils extraits de différents guides cantonaux sur le sujet.

La brochure (4 pages) peut être téléchargée depuis le site: www.hes-so.ch/f

Elle peut également être commandée en version par e-mail à: egalite&diversite@hes-so.ch

Fâcheuses conséquences pour les discussions sur le Net

Au cours d'une analyse rétrospective, le service de Pharmacologie médicale et clinique de Toulouse a exploré, pendant le mois de novembre 2012, dix forums autour de la grossesse fonctionnant en français. Les chercheurs ont sélectionné quelque 115 questions fréquemment posées. Chaque question avait suscité une ou plusieurs réponses: au total, il y a eu 214 réponses analysées.

Seulement 7% d'entre elles étaient rédigées par des professionnels de la santé. Dans 21% des réponses, c'est un médicament qui était conseillé. Pour 34% des médicaments recommandés, les risques durant la grossesse n'étaient pas évalués correctement. En outre, 12% les conseils délivrés en ligne étaient potentiellement dangereux pour les femmes enceintes.

Source: Lucie Palosse-Cantaloube et al. Analysis of chats on French internet forums about drugs and pregnancy. *Pharmacoepidemiology and Drug Safety* (2014) DOI: 10.1002/pds.3709

Programme «Femme et travail»

Conseil et accompagnement professionnel (CAP) est une association à but non lucratif qui s'engage pour l'égalité des chances entre femmes et hommes dans la vie professionnelle et au sein de la famille.

Grâce au partenariat avec le Bureau cantonal d'intégration des étrangers du canton de Vaud, ainsi qu'avec le Service de la Cohésion multiculturelle du canton de Neuchâtel, CAP propose aux femmes migrantes un suivi spécifique et approfondi en vue de leur insertion professionnelle. A chaque étape de leur parcours professionnel, CAP propose un conseil et un accompagnement personnalisés et ciblés.

Voir: www.cap-pro.ch > Conseil & Accompagnement > Femmes migrantes

Notre horloge biologique programmée par l'alimentation maternelle

A l'Institut national (français) de recherche agronomique INRA, l'unité mixte Phan analyse les effets à long terme de la nutrition au début de la vie. Elle a ainsi montré que le nourrisson acquiert le rythme circadien pendant la période périnatale et au moment de l'allaitement grâce à l'alimentation maternelle.

«Le rythme quotidien de la mère est une des sources d'information biologique pour le fœtus. Son alimentation l'est aussi: la rythmicité circadienne du fœtus – l'alternance jour/nuit – serait en partie entraînée par les nutriments ingérés par la mère! Ces nutriments ont un impact jusque dans l'ADN de la cellule et induisent des variations de composition du sang, d'activité motrice et de température corporelle de la mère et du fœtus!», explique Bertrand Kaeffer. Le chercheur travaille surtout sur la nutrition de l'enfant prématuré. «Nous analysons la transmission de signaux moléculaires de la mère à l'enfant grâce à des collectes du lait de la mère et du résidu gastrique de son enfant. La composition du lait maternel en nutriments

impliqués dans l'horloge circadienne varie dans la journée. Si nous arrivons à quantifier la communication de ce signal circadien de la mère à l'enfant, cela pourrait améliorer la formulation des laits infantiles».

L'équipe est allée jusqu'à biberonner des bébés rats, de leur naissance jusqu'au sevrage, pour observer les conséquences sur leur physiologie circadienne d'un petit biberon d'eau additionnée de tryptophane. «L'enrichissement des laits infantiles de type «pour de meilleures nuits» est très complexe. Il faut faire très attention car nous connaissons encore mal l'influence des nutriments sur les rythmes circadiens. Ce dont nous sommes sûrs, en revanche, c'est qu'une mauvaise alimentation dérègle l'horloge». Ainsi, la progéniture de rates obèses présente des altérations de la machinerie circadienne qui contribuent à déréguler le métabolisme du foie. Parmi les changements à long terme, ces rats développent une hyperinsulinémie et une stéatose hépatique.

Pour en savoir plus: <http://dx.plos.org/10.1371/journal.pone.0056231>

Système d'indicateurs «Mesure du bien-être» 2014



Pour la première fois, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié un système d'indicateurs multithématique pour mesurer le bien-être.

Ce système réunit des informations provenant de diverses sources statistiques et portant sur la création, la répartition et la préservation du bien-être. Il met l'accent sur les dimensions sociales, économiques et écologiques du bien-être, en tenant compte des aspects aussi bien matériels que non matériels.

En résumé, ce système d'indicateurs montre que la Suisse a un bon niveau de bien-être matériel et immatériel et que l'appréciation subjective qui en est faite est elle aussi positive. Le niveau de bien-être n'est cependant pas le même pour tous les groupes de la population.

Voir: www.bfs.admin.ch > Actualité > Communiqués de presse > Date de parution 15.12.2014